



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Montreuil le 10 octobre 2013

à Sébastien Sirh
Secrétaire Général SNUipp

Cher camarade,

Comme tu le sais, la mise en oeuvre du décret du 24 janvier sur les rythmes scolaires dans 4 000 communes à cette rentrée crée un chaos sans précédent. La désorganisation, la confusion scolaire péri scolaire, les problèmes de sécurité et d'hygiène et les remises en cause sont patents.

Comme ce doit être aussi le cas dans ton organisation, dans les écoles, dans les RIS, les collègues se tournent vers notre syndicat.

Ils nous demandent d'agir, si possible avec les syndicats qui ont rejeté le décret, pour que dans les communes où la semaine de 4 jours et demi est mise en place à cette rentrée, cette situation cesse au plus vite.

Compte tenu du premier bilan catastrophique de la mise en oeuvre de ce décret, les collègues des écoles concernées par la mise en oeuvre en 2014 nous demandent aussi de revendiquer et d'agir pour qu'il ne s'applique pas à la prochaine rentrée.

Déjà à Paris, à Toulouse, dans l'Oise pour faire suite aux premières mobilisations ... la question de la grève a été posée par nos organisations respectives. A chaque fois les personnels expriment le fait que si le maire, si le ministre ne suspendent pas l'application du décret, alors la question de la grève est posée.

Il y a donc urgence. Nous vous proposons de nous rencontrer dès que possible et de préférence avant les congés de novembre pour discuter d'une initiative commune afin de répondre à l'attente des collègues.

Cordialement.

Norbert Trichard
Secrétaire général